

BBGI ESG Swiss Equities

Alain Freymond – Associé - CIO



Juillet 2018

L'indice BBGI ESG Swiss Equities Core progresse de +5.64%

Au mois de juillet, les actions suisses ont bénéficié d'un regain d'optimisme et enregistrent leur meilleure performance depuis le début de l'année, à l'exception des petites capitalisations. Sur le terrain environnemental, social et de gouvernance (ESG), les sociétés financières et pharmaceutiques Julius Baer, UBS, Novartis et Roche sont au cœur des controverses.

Hausse des actions suisses en juillet

La tendance haussière du mois de juin se poursuit et permet au marché des actions suisses (indice SPI) d'afficher une belle performance de +5.53%. A l'instar de ce dernier, l'indice SMI tire son épingle du jeu et enregistre un résultat de +6.56%, l'indice des « mid caps » connaît quant à lui un rebond plus modéré (+2.14%). Concernant les « small caps », elles sont les seules à clôturer ce mois de juillet sur un résultat négatif (-1.10%).

Les progressions portées par les performances des grands titres des actions suisses se constatent également sur les résultats des indices BBGI ESG Swiss Equities. En effet, l'indice « Core », composé des 20 premières entreprises suisses, termine le mois sur une hausse de +5.64% et surperforme ainsi légèrement l'indice SPI, l'indice « Mid », composé des 40 premières, affiche une performance de +4.61% et l'indice « Broad », composé de 60 entreprises, clôture ce septième mois de l'année sur une note également positive (+3.53%).

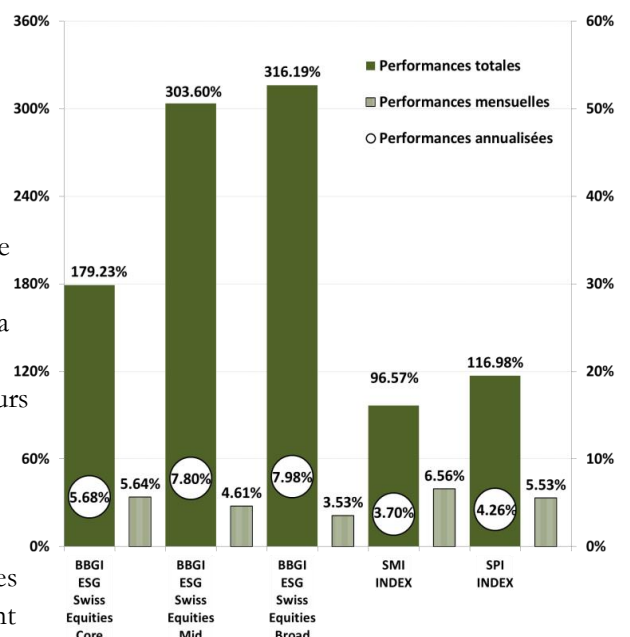
En ce qui concerne les problématiques environnementales, sociales et de gouvernance, les secteurs de la pharma et de la finance sont concernés.

Roche emboîte le pas à Novartis et renonce à augmenter ses prix aux Etats-Unis

L'industrie de la pharma a été, à plusieurs reprises, critiquée par le président Trump au sujet de la politique des prix établis par de grands groupes. En réponse à ces accusations, le CEO de Novartis, Vas Narasimhan, aurait déclaré vouloir renoncer à la hausse des prix de ses médicaments aux États-Unis pour le reste de l'année en cours. Le géant pharmaceutique souhaiterait que leurs coûts soient raisonnables, défendables et qu'ils reflètent la valeur obtenue par les patients.

Novartis serait actuellement en train de prendre de nouvelles mesures en vue d'améliorer l'éthique de la société et la gestion des risques afin de reconquérir la confiance des investisseurs qui avaient

Performances des indices BBGI ESG Swiss Equities vs. SMI et SPI 12.1999 - 07.2018



été quelque peu refroidis par les révélations de cette année concernant son implication dans l'ingérence russe. En effet, Novartis avait été accusé d'avoir versé 1.2 millions de dollars au cabinet de l'ancien avocat personnel de Donald Trump ; Michael Cohen, dans le but d'obtenir des renseignements sur la manière dont la nouvelle administration du président pourrait aborder la politique en matière de santé. Après avoir été sous l'enquête du procureur spécial Robert Mueller, la société n'aurait pas eu connaissance d'investigation supplémentaire et considérerait dès lors cette affaire close.

Roche a suivi la décision prise par son concurrent et s'est également engagée à ne pas augmenter les prix de ses médicaments pour le reste de l'année courante. Toutefois, l'entreprise aurait déjà procédé à ses deux augmentations annuelles habituelles. Dans un communiqué, la société aurait déclaré que la hausse annuelle moyenne de ses prix pondérée par les ventes était d'environ 3% depuis plusieurs années pour le marché américain. Ce tarif correspondrait à l'indice des prix à la consommation pour le secteur médical.

Un ancien banquier privé de Julius Bär aurait été arrêté pour blanchiment d'argent

Un ancien employé de Julius Bär, Matthias Krull, aurait été inculpé pour son rôle présumé dans l'affaire du blanchiment d'argent de la compagnie pétrolière « Petroleos de Venezuela SA ». Ce banquier allemand était un haut responsable pour Julius Bär au Panama avant qu'il ne la quitte dans le cadre d'un réalignement stratégique de l'unité latino-américaine. Ce dernier serait accusé par le département de la justice américaine d'avoir blanchi de l'argent volé à PDVSA en tirant profit de biens immobiliers et de faux investissements en Floride. Cette affaire, d'ores et déjà révélée, faisait état de corruption envers des responsables de l'entreprise vénézuélienne pour un montant de 1 milliard de dollars qui auraient été redirigés vers des contrats d'approvisionnement en énergie.

La Finma aurait alors entamé une procédure d'exécution contre la banque privée et aurait confirmé que plusieurs procédures du même acabit liées au blanchiment d'argent en Amérique du Sud étaient en cours dont certaines directement liées à PDVSA. L'audience préliminaire de Matthias Krull devrait avoir lieu le 8 août prochain.

UBS envisagerait une révision de ses procédures en cas de harcèlement

La première banque suisse souhaiterait revoir la manière dont elle traite les cas de harcèlement suite à un incident présumé qui impliquerait une jeune stagiaire basée à Londres accusant un employé plus âgé de viol. Les faits auraient été dénoncés aux ressources humaines au moment du fait sans que la jeune femme n'obtienne suffisamment de considération et d'assistance par sa hiérarchie selon ses dires.

Le prétendu auteur aurait démissionné de la banque cinq mois après avoir été suspendu sans que la banque n'ait entamé de procédure disciplinaire formelle. Suite à cette affaire, UBS aurait affirmé vouloir revoir et renforcer si besoin ses procédures afin de soutenir une politique de tolérance zéro en matière d'abus sexuels et de harcèlement.